Département du Haut-Rhin

VILLE DE RIXHEIM

Date de télétransmission : 03/12/2025 Date de réception préfecture : 03/12/2025

Nombre de membres en exercice:

15

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DÉLIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Membres présents : 8

Membres excusés avec procuration

Séance du mardi 25 novembre 2025

Membres excusés

3

dans la Salle de réunion de l'Annexe de l'Hôtel de Ville de Rixheim (le vingt-cinq novembre de l'an deux mille vingt-cinq)

Membres absents 2

sous la présidence de Madame Valérie MEYER, Vice-Présidente

Présents: 8

Mme Valérie MEYER, Mme Marie ADAM, M. Christophe EHRET, Mme Maryse LOUIS, Mme Catherine MATHIEU-BECHT, Mme Danielle GRUMET, M. Fernand THUET. M. Eddie WAESELYNCK

Excusés avec procuration: 2

M. Raphaël SPADARO, procuration à M. Eddie WAESELYNCK Mme Sylvie KUENEMANN, procuration à Mme Danielle GRUMET

Excusées: 3

Mme Rachel BAECHTEL Mme Josiane FORÊT Mme Dominique SCHNEIDER

Absents: 2

M. Mathieu GARÉ M. Gilbert GOEPFERT

POINT SPÉCIFIQUE À LA RÉSIDENCE AUTONOMIE « LES GLYCINES »

- 9. Point divers « Les Glycines »
- a. Bilan du Contrat Pluriannuel d'Obligations et de Moyens (CPOM)

Pour mémoire, le Contrat Pluriannuel d'Obligations et de Moyens (CPOM) pour le versement du Forfait Autonomie a été renouvelé le 1er décembre 2022, pour une durée de cinq ans. Ce contrat définie les obligations minimales à suivre afin de bénéficier du forfait autonomie pour la Résidence Autonomie « Les Glycines » et dont la Conférence des Financeurs de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) détient l'enveloppe.

L'utilisation du forfait autonomie étant encadrée, ces fonds ont permis de financer, pour 2025 et comme pour les années précédentes, de nombreuses animations et actions de prévention pour la perte d'autonomie, à destination des résidents.

Ainsi, l'enveloppe allouée fin 2024 s'élève à 30 312,36 €. Celle-ci est utilisable pour l'année 2025, à laquelle il conviendra d'ajouter le reliquat 2023 de <u>2 918,39 €.</u>

Accusé de réception en préfecture 068-266800788-20251125-DCA-8-DE Date de télétransmission : 03/12/2025 Date de réception préfecture : 03/12/2025

Animations conduites en 2025 :

Intervenants	Types d'animations	Actions réalisées	Actions engagées	Fréquentation moyenne/séance
Lionel BOHLER (Claire Lumière)	Séance de relaxation	9 321,05 €	3 663,19 €	21 résidents
Tristan GSCHWIND	Prévention des chutes et gymnastiques adaptées	5 720,00 €	1 680,00 €	11 résidents
Aurélie DUPUIS-GOTTI	Atelier stimulation cognitive	5 280,00 €	1 760,00 €	11 résidents
Yuliia SOLOPOVA MON BOUDOIR BEAUTÉ	Soins esthétiques	3 240,00 €	1 080,00 €	15 résidents
		23 561,05 €	8 183,19 €	
TOTAL		31 744,24€		

b. Situation locative de la résidence autonomie « Les Glycines »

La situation locative au 31 octobre 2025 est la suivante :

- 1 T1 de 29,70 m²
- 1 T2 de 36,85 m²

sont disponibles avec l'information que les 3 logements sont en cours de location et/ou de rénovation.

Aucun titre d'occupation n'a été signé entre le 1^{er} septembre et le 31 octobre. Toutefois, 11 ont été signés depuis le 1^{er} janvier 2025.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

décide à l'unanimité:

 de prendre acte de l'utilisation du forfait autonomie pour l'année 2025 ainsi que de l'état de la situation locative au 31 octobre 2025.

> Délibéré comme dessus, Pour extrait conforme,

Rixheim, le 1^{er} décembre 2025

Pour la Présidente, la Vice-Présidente :

Valérie MEYER